

GESTION ET ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente : Sylvie Mateus sylvie.mateus@gmail.com au 06 71 21 40 57

GENERAL

www.agefiph.fr

Centres à contacter si besoin :

A.P.A.J.H (Association pour adultes et jeunes handicapés) 38bis rue Paul Vaillant
Couturier – 92300 Levallois-Perret

01 47 58 67 18

APF France Handicap

2B Boulevard de la Seine – 92000 Nanterre

01 41 91 74 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDHP) des Hauts de Seine
2 rue Rigault – 92000 Nanterre

01 41 91 93 50

MOYENS A METTRE EN PLACE

Il est recommandé d'organiser un entretien avec la personne concernée en amont de la formation pour déterminer et identifier ses besoins.

Et prévenir les soucis d'intégration au sein du groupe en discutant aussi avec les autres stagiaires si possible (passer par commanditaire/RH)

Guide sur l'ensemble des mesures à adapter pour leur accueil dans les formations :
http://www.handipole.org/IMG/pdf/guide_adaptations_pedagogiques_3.pdf

Site pour acheter tous types de produits qui répondent à leurs besoins :
<http://www.prathic-erp.fr/>

POSSIBILITES DE FINANCEMENTS

- ✓ Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)
- ✓ Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) – Pôle Emploi
- ✓ Autres financeurs comme OPCA, Fongecif, qui peuvent proposer des aides spéciales ou des co-financements avec l'Agefiph

Pour bénéficier de ces aides, le candidat doit contacter son conseiller Cap emploi, Pôle Emploi ou Mission Locale qui l'orientera vers les dispositifs de financements possibles et les mieux adaptés à son projet professionnel. Toute demande d'aide devra être adressée au moins deux mois avant l'entrée en formation.

DEFICIENCE AUDITIVE

Centres à contacter si besoin :

UNISDA – Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficient Auditif 254 rue Saint-Jacques – 75005 Paris 01 44 07 22 59

MOYENS A METTRE EN PLACE

Voir attitudes à adopter par le formateur, sur le lien handipôle (début) Si des vidéos ou autres sont prévues, penser à communiquer les informations auditives en version écrite, avant ou après le visionnage, à la personne concernée

DEFICIENCE VISUELLE

Centre à contacter si besoin :

CFPSAA – Confédération française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes

6 rue Gager Gabillot – 75015 Paris – 01 44 49 27 17

MOYENS A METTRE EN PLACE

Voir attitudes à adopter par le formateur, sur le lien handipôle (début)

Proposer des documents avec des lettres capitales, bien visibles, pour les personnes malvoyantes (police de taille 16, et au moins 4,5 mn) ou tablettes numériques

Pour les personnes aveugles, prévoir un enregistrement des textes et autres documents qui peuvent être distribués pendant la formation, afin qu'elles puissent en prendre connaissance avant et les réécouter pendant les séances ou mettre en place une personne accompagnatrice qui transcrira de façon orale.

DEFICIENCE MOTRICE

Centres à contacter si besoin :

APF – France handicap

17 boulevard Auguste Blanqui – 75013 Paris

01 40 78 69 00

GIHP _ Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapés Physiques

10 rue George-de-Porto-riche – 75014 Paris – 01 43 95 66 36

MOYENS A METTRE EN PLACE

- ✓ Accessibilité des locaux à l'intérieur et extérieur
- ✓ Tables à hauteur de fauteuil etc.